



Communauté de Communes  
**PONTHIEU-MARQUENTERRE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
94	93	93

DELIBERATION N° DE_2026_061
<i>Élection du Président</i>

Date de la convocation
13 Avril 2026

Date d'affichage
13 Avril 2026

VOTES
<b>EXPRIMES : 93</b>
<b>POUR :</b>
<b>CONTRE :</b>
<b>ABSTENTIONS :</b>

Date de transmission de l'acte: 27/04/2026  
Date de reception de l'AR: 27/04/2026  
080-200070936-DE\_2026\_061-DE  
A G E D I

**Délibération du Conseil Communautaire  
de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre**

Séance du jeudi 23 avril 2026

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à 14h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Esmeralda, sous la présidence de Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE).

**Présents :** Madame Angélique PARIS BAILLEUL (AGENVILLERS), Monsieur Ludovic FIRMIN (AILLY LE HAUT CLOCHER), Madame Agnès DAILLY (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU), Madame Nathalie REBEILLEAU (BOUFFLERS), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT), Monsieur Jean Alain DELRUE (CANCHY), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Madame Annie TRAULE (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Sébastien HAUTBOUT (CRECY EN PONTHIEU), Madame Myriam LOURDEL (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Michel GAYET (DOMVAST), Monsieur Frédéric ALIPRE (ERGNIES), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Madame Michèle SOHET (FAVIERES), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie José VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Pascal DECLERCQ (GAPENNES), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Monsieur Laurent DUVAL (LE BOISLE), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Frédéric ROY (LE TITRE), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Nicolas LEDUC (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Fabien COCKENPOT (MOUFLERS), Monsieur Bertrand

Date de transmission de l'acte: 27/04/2026

Date de reception de l'AR: 27/04/2026

080-200070936-DE\_2026\_061-DE

A G E D I

DUFOUR (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Philippe DARRAS (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Madame Amandine DELCOURT (Nouvion), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Madame Hélène VENIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Christian HUNAUT (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Thierry BIZET (PONTHOILE), Madame Sophie DUCASTEL (PONT-REMY), Monsieur Daniel TOURON (PONT-REMY), Monsieur Michel CRESPEL (PONT-REMY), Monsieur Ludovic AVISSE (PORT-LE-GRAND), Monsieur Marc VOLANT (QUEND), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Jean SAVE (QUEND), Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE), Monsieur Christophe DUFRENOY (RUE), Madame Agnès BOULONGNE (RUE), Monsieur Yves MANIER (RUE), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur Laurent SAISON (RUE), Madame Christine SALLE (RUE), Monsieur Dominique DARAS (RUE), Monsieur Eric FITTERER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Madame Rebecca HORNOY (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Madame Brigitte LEVASTRE (ST RIQUIER), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Gerard DEVILLEPOIX (VRON), Madame Emmanuelle CHEVALLIER (YVRENCH), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCH), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN)

**Elus représentés ayant donné pouvoir** : Monsieur Jean Paul TORDEUX (CRECY EN PONTHEU) représenté par Monsieur Sébastien HAUTBOUT (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS) représenté par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Madame Karine DEVISMES (LE CROTOY) représentée par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY)

**Absent(s)** : Monsieur Damien BRIET (ERGNIES) suppléé par Monsieur Frédéric ALIPRE (ERGNIES), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHEU)

**Excusé(s)** :

**A été nommé(e) secrétaire** : Madame Angélique PARIS BAILLEUL (AGENVILLERS)

**Objet de la Délibération** : Élection du Président

Date de transmission de l'acte: 27/04/2026

Date de réception de l'AR: 27/04/2026

080-200070936-DE\_2026\_061-DE

A G E D I

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;  
Vu l'arrêté Préfectoral en date du 14 décembre 2016, créant la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 octobre 2025 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'intercommunalité Ponthieu-Marquenterre et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-2, L.5211-6, L.2122-7 et suivants et L.5211-41-3 ;

En application des dispositions de l'article L.2122-8 du CGCT, applicables par renvoi de l'article L.5211-2, il appartient au doyen d'âge du conseil communautaire de présider la présente élection.

Monsieur Daniel WALLET, en sa qualité de doyen de l'assemblée, est donc amené à présider les opérations de vote relatives à l'élection du président de la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre.

### Election du Président

Sont candidats :

- Mathieu DOYER
- Patricia POUPART

Monsieur Daniel WALLET, le doyen du conseil communautaire, rappelle que l'élection du Président de la Communauté de communes s'effectue, en application des dispositions de l'article L. 2122-7 du CGCT relatif aux modalités d'élection du maire, applicables par renvoi de l'article L. 5211-2 du CGCT, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, étant précisé qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

A l'issue des opérations électorales, et compte tenu des résultats du scrutin du premier tour, comptabilisant :

- Nombre de votants : 93
- Bulletin blanc : 0
- Bulletin nul : 0
- Suffrages exprimés : 93
- Majorité absolue : 47

### Résultats :

Monsieur Mathieu DOYER obtient 61 voix ;

Madame Patricia POUPART obtient 32 voix ;

Monsieur Mathieu DOYER est déclaré élu Président de la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,  
Certifié exécutoire,  
Les formalités de publicité ayant été effectuées.  
Transmis au représentant de l'Etat le :  
Pour extrait conforme,  
Le Président,

Mathieu DOYER

